

REGLEMENT



1. Horaires :

le mardi : de 16h30 à 18h00, une semaine sur deux
le jeudi : de 17h30 à 19h00, une semaine sur deux
le samedi : de 10h00 à 12h30, une fois par mois.

Pour les dates d'ouverture, veuillez consulter notre calendrier annuel. La Ludo-Bib est fermée durant les vacances scolaires.

Des animations spéciales pourront être organisées à diverses dates (consulter le panneau d'affichage).

2. Tarifs

Afin de pouvoir entretenir et élargir régulièrement notre assortiment, nous vous demandons une participation financière sous forme d'abonnement annuel et d'une taxe de location.

Abonnement : 20.- pour 1 personne par année
40.- pour 1 famille (dès 2 pers.) par année
80.- abonnement maxi tout compris

Location :

Jouets, jeux de Fr. 1.- à Fr. 5.- selon catégorie
Carte à prépaiement « LUDO » (10 cases à 1.-) : 10.-
Livres tous les livres sont prêtés gratuitement

3. Durée du prêt et nombre d'emprunts

Chaque abonné peut louer au maximum 2 jeux + 1 puzzle (gratuit) et 6 livres durant 4 semaines au plus (prolongation possible pendant les vacances).

Avant les vacances d'été, il est possible d'emprunter le double de livres et de jeux.

4. a) Prolongation

En cas d'impossibilité de rendre les emprunts dans les délais, merci de nous informer à info@ludobib.ch
Pour prolonger un emprunt, merci de passer à la ludothèque pendant les heures d'ouverture.

Pour les jeux, le prix de la location sera à nouveau encaissé.

4. b) Retard

En cas de retard, une amende sera perçue pour la totalité des articles empruntés :

Fr. 1.- par semaine de retard pour 1, 2 et 3 semaines de retard

Fr. 2.- par semaine de retard dès 4 semaines

5. Contrôles

Il est recommandé de contrôler que le jeu soit complet en bon état au moment de la location (éventuellement avec l'aide d'un ou une responsable), le jeu étant sous la responsabilité de l'abonné une fois sorti.

Si le jeu est contrôlé à la maison, veuillez signaler le jour même une pièce manquante ou un éventuel défaut, soit par mail à info@ludobib.ch ou au 078 714 41 53.

Au retour le jeu sera à nouveau contrôlé par le ou la ludothécaire en présence de l'abonné.

Merci de prendre soin de tous les jeux empruntés et de les rendre **propres, complets et en bon état**. A cet effet, veuillez transporter les jeux dans un sac.

Merci de signaler tout défaut constaté ou tout dysfonctionnement pour une remise en état avant la prochaine utilisation.

Veuillez également contrôler que les livres que vous empruntez soient en bon état.

6. Perte ou dégâts

Tout dégât doit être signalé spontanément par l'abonné.

En cas de perte ou de détérioration d'un jeu ou d'un livre, il sera réparé ou racheté et une participation financière sera exigée.

Si une ou plusieurs pièces de jeu manquent, un dépôt de Fr. 5.- sera demandé. A restitution de la (des) pièce(s), ce montant sera rétrocédé.

7. Responsabilité

La Ludo-bib n'est en aucun cas responsable des dommages ou accidents occasionnés lors de l'utilisation des jeux de son assortiment.

En cas de maladie contagieuse, prière d'aviser un responsable.

8. Fréquentation

La Ludo-Bib est un lieu de loisirs et de rencontres. Il est possible d'y rester pour jouer ou lire, mais elle ne saurait en aucun cas servir de garderie d'enfants.

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

9. Comportement

Par respect d'autrui, nous exigeons une attitude correcte dans les locaux de la Ludo-Bib.

10. Exclusion d'un membre

En cas de non-respect du présent règlement, le Comité se réserve le droit d'exclure définitivement un membre de la Ludo-Bib.

Merci de jouer le jeu ... et bien du plaisir !
Le Comité

Bretigny, Mai 2021